

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-57](#)[Item](#)[Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 6 octobre 1896](#)

Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 6 octobre 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation2 p. (283r, 284r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 6 octobre 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46445>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[6 octobre 1896](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destinationBerne (Suisse)

Description

RésuméAu sujet du placement de fonds « de repos absolu » énoncé dans sa lettre du 30 juillet 1896 à la banque : Marie Moret s'est décidée pour les obligations du canton de Soleure 1894 à propos desquels elle demande des renseignements et des conseils.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
5 octobre 1896

Messieurs Chapeau et Cie,

Par l'intermédiaire de votre aédition de votre lettre d'hier
et de vous informer que j'envoie
aujourd'hui à Messieurs Carré,
Fidèle et Lefèvre à Paris,
le chèque N° 54744 chargé
de vingt-sept francs sur mon
compte chez vous.

Bonne et faire bon
accueil.

Je prie écrivain conformes à celles indiquées par
votre lettre d'hier et vous
prie d'agréer, Messieurs,

Je vous prie donc,
Monsieur le Directeur,
de me donner à nouveau
vos précieux conseils,
en même temps que
réponse aux questions
ci-dessus; et vous
exprime à l'avance
mes remerciements.

Veuillez agréer
Monsieur l'assurance
de toute ma considé-
ration

- Madame Marie Godin
Elle prie pour moi de faire ce
qu'elle peut

- Je vous prie de me mancherer

à l'avenir dans la vente de
l'offre d'assurance à la vente
de la ville - 19.

Le 10 Decembre, fait à Mirecourt

Veuillez agir immédiatement! je n'ap-
précie pas l'assurance de la vente
immobilière au contraire
de ce que j'imaginais
j'aurais été ravi de recevoir
l'assurance de la vente
immobilière sur les biens et
notamment sur les biens
notamment sur les biens

- vos relations avec les
hommes qui sont en contact
avec la vente de cette ville
sont excellentes et